

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du Lundi 30 Mars 1998**

**Présents:** Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER; Mlle PICKERING;  
MM DOUET, GROSSET, MAQUET, NORMAND, PICOU,  
Mme ANTRAIGUE, Secrétaire de Mairie.

**Absents excusés:** M GELPEROWIC, qui a donné pouvoir à M DOUET;  
M HARMSWORTH, qui a donné pouvoir à M PICOU;

**Présents dans la salle:** Mlle TROLLE, Mme CROMBEZ

**Secrétaire de séance:** Mme Boulanger

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Mars 1998 et signature du registre.

**CONSEIL D'ENFANTS :**

Samedi dernier, le conseil d'enfants a participé activement au nettoyage de printemps, dans la joie et la bonne humeur en compagnie des adultes volontaires.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Réponse officielle de France Télécom à M Lang lue par M le Maire.
- Commission des impôts : elle se réunira le 7 avril.
- Projets de commerce et d'aménagement des espaces verts : demande de subvention dans le cadre de la Dotation de Développement Rural.
- Travaux d'enfouissement du réseau électrique : rendez-vous reporté à une date ultérieure parce que le Fond Site n'a pas encore été attribué pour France Télécom.

**BUDGETS PRIMITIFS :**

**Budget communal:**

Présentation du budget primitif préparé par la Commission des Finances.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 1 432 967 F .Transfert de 254 017 F sur la section d'investissement.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 2 360 000 F.

Proposition d'achats de 10 barrières à 350 F l'une, et de 3 panneaux électoraux à 650 F l'un.  
Vote des subventions (sans les responsables des associations Comité des Fêtes, AEP, USM).

Vote des Taux des contributions directes (augmentation de 1,6%):

Taxe d'habitation : elle passe de 10,57 à 10,74;

Foncier Bâti : il passe de 14,13 à 14,36

Foncier non-bâti : il passe de 41,02 à 41,68

Taxe professionnelle : elle passe de 13,5 à 13,72.

Approbation à l'unanimité du budget communal.

**Budget eau - assainissement:**

Présentation du budget primitif de l'eau.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 459 000 F.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 534 000 F.  
Approbation du budget de l'eau à l'unanimité.

**QUESTIONS :**

- Plusieurs automobilistes, allant du Plessis-Belleville vers Paris, à la sortie de la nouvelle voie rapide, se sont retrouvés face à face avec des véhicules qui circulaient en sens inverse, se trompant de voie et se retrouvant en sens interdit. M le Maire propose d'envoyer un courrier au département pour alerter les services compétents afin de remédier à ce danger.
- Plusieurs automobilistes, venant de Montagny, ont constaté une gêne intense due aux lumières des lampadaires en arrivant aux entrepôts du Plessis-Belleville. M le Maire avait déjà averti M le Maire du Plessis de cette gêne. Il renouvellera sa demande de baisse d'intensité lumineuse.
- Demande de la teneur des constructions sur le territoire de Lagny le Sec: M le Maire précise que ce ne seront que des entrepôts avec malheureusement peu de création d'emplois. Un aménagement routier est en cours pour la circulation des camions.

La séance est levée à 23h.